



## Club de soccer Boucherville - Été 2010

### Assignation des terrains

### soccer local - juvénile

- U4 et U5 :** Une (1) activité par semaine (choix de la journée, heure à confirmer). Parents bénévoles appuyés par l'équipe technique junior.
- U6 :** Deux (2) activités par semaine (lundi + mercredi / mardi + jeudi). Parents bénévoles appuyés par l'équipe technique junior.
- U7, U8, U9 et U10 :** Un (1) match arbitré par semaine + une séance de développement technique (école de soccer CSB) au terrain synthétique 2. Ces sessions pour les U7 à U10 seront coordonnées par l'équipe technique senior du Club.
- U11 et plus âgés :** deux (2) matchs arbitrés par semaine.
- École de soccer CSB :** Afin de permettre aux jeunes joueurs du Club de développer leur "compétence-soccer", le terrain synthétique ES 2 plateau se transformera en grand plateau avec plusieurs ateliers techniques permettant aux jeunes joueurs d'apprécier encore plus le soccer.
- Équipe technique junior :** Ce sont de jeunes joueurs du Club (15 à 18 ans). Ces jeunes ont reçu une formation donnée par la ligue régionale. (niveau "enfant")
- Équipe technique senior :** Ce sont les membres de l'équipe du Club ayant une formation minimum "senior" ou "provincial" (DEP). Afin d'aider les parents bénévoles, le Club a prévu trois (3) séances de formation pour leur donner les outils techniques de base.

#### Féminin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
U4 F (2006)	Mairie (18h15) Groupe A et B			Mairie (18h15) Groupe C et D				4 groupes
U5 F (2005)		Mairie (19h15) Groupes A - B	Mairie (19h15) Groupes C - D - E					5 groupes
U6 F (2004)	de Normandie (18h30)		de Normandie (18h30)					3 groupes
U7 F (2003)	de Noyon 18h30				ES 2 - école soccer (18h15)			4 équipes
U8 F (2002)			de Noyon 18h30		ES 2 - école soccer (18h15)			6 équipes
U9 F (2001)	Ch du Lac (B et C) 18h30					ES 2 - école soccer (8h)		4 équipes
U10 F (2000)			Ch du Lac (B et C) 18h30			ES 2 - école soccer (8h)		4 équipes
U11/12/13 F (1997-98-99)	Joseph Huet (18h15/19h15)	Joseph Huet (18h15/19h15)		Joseph Huet (18h15/19h15)	Jos.Huet + Explorateurs (18h15/19h15)			10 équipes
U14/15 F (1995-96)	de Mortagne (18h15/19h15)	de Mortagne (18h15/19h15)	de Mortagne (18h15/19h15)	de Mortagne (18h15/19h15)				8 équipes
U16/17/18 F (1993-95)	des Gouv. (18h15/20h)		des Gouv. (18h15/20h)					4 équipes

#### Masculin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
U4 M (2006)	Mairie (19h15) Groupes A-B-E-F			Mairie (19h15) Groupes C-D-G				7 groupes
U5 M (2005)		Mairie (18h15) Groupes A-B-E-F	Mairie (18h15) Groupes C-D-G-H					8 groupes
U6 M (2004)		de Normandie 18h15/19h15		de Normandie 18h15/19h15				8 groupes
U7 M (2003)		de Noyon 18h30				ES 2 - école soccer (9h30)		6 équipes
U8 M (2002)				de Noyon 18h30		ES 2 - école soccer (9h30)		6 équipes
U9 M (2001)		Ch du Lac (B et C) 18h30				ES 2 - école soccer (11h)		4 équipes
U10 M (2000)				Ch du Lac (B et C) 18h30		ES 2 - école soccer (11h)		4 équipes
U11 / 12 M (1998-99)	des Explo (18h15/19h15)	des Explo (18h15/19h15)	des Explo (18h15/19h15)					6 équipes
U13 / 14 M (1996-97)		C Melançon (18h15/19h15)	C Melançon (18h15/19h15)	C Melançon (18h15/19h15)				6 équipes
U15 / 18 M (1992-95)		des Gouv. (18h15/20h)		des Gouv. (18h15/20h)				4 équipes

**Légende :** ES 1 : Synthétique - Élie-Saab 1, près des tennis (chemin du Lac)

ES 2 : Synthétique - Élie-Saab 2, face à la bibliothèque (chemin du Lac)

Mairie : Parc de la Mairie, terrain adjacent à l'hôtel de ville (rue de la Rivière-aux-pins)

de Noyon : Derrière l'école "Elementary School" (rue Père-Lejeune)

des Gouv. : Parc des Gouverneurs (rue d'Argenson)

Ch du Lac : Chemin du Lac (face à la caserne)

des Explo : Parc des Explorateurs (rue Quesnel)

Joseph Huet : Parc Joseph-Huet (rue Joseph-Huet)

C Melançon : Parc Claude-Melançon (rue des Fauvettes)

de Normandie : Parc de Normandie (rue de Normandie)

de Mortagne : Derrière l'école sec. de Mortagne (via boul. de Mortagne)

Antoine Girouard : Sur les terrain de l'école Antoine-Girouard (rue A.-Girouard)

de Picardie : parc de Picardie (rue de Picardie)

**Fermeture des terrains :** L'avis de fermeture des terrains naturels est affiché sur la page d'accueil de la ville, [www.boucherville.ca](http://www.boucherville.ca), dans le coin inférieur droit de la page d'accueil. Cet avis (qui est mis à jour pour 16h) sera notre référence.

Les terrains synthétiques ne sont techniquement jamais fermés.

Seuls le tonnerre et les éclairs peuvent entraîner la fermeture des terrains synthétiques.

**Fin d'un match :** Sur le terrain, l'arbitre est le seul responsable de la décision de poursuivre ou terminer le match en cours.

20100515